Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213501042-20261116-2026_11_69-DE

République Française
Département ILLE ET VILAINE
EPINIAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10/11/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	14

Vote
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 10 novembre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de EPINIAC s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOURGEAULT, 1er adjoint au Maire d'Epiniac, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/11/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/11/2026.

Présents : Mmes : LAURENT Régine, TRUFFLET Joëlle, CHOQUET Anne-Laure, RENOU Ophélie, HUBERT Elodie MM : BOURGEAULT Thierry, GRANDIÈRE Bruno, DESPRES Jean-Louis, ROIZIL Jérôme, HARDY Benoît, RUAUX Philippe.

Excusés : Madame RAMÉ-PRUNAUX Sylvie donne pouvoir à Monsieur BOURGEAULT Thierry, Madame JOULAIN Caroline donne pouvoir à Madame LAURENT Régine, Madame JOLY Emmanuelle donne pouvoir à Madame RENOU Ophélie.

Absent : Monsieur HOUITTE de la CHESNAIS Arnaud

A été nommé secrétaire de séance : Ophélie RENOU

2026_11_69 – Actualisation des tarifs de location de la Salle Polyvalente, salle bleue de la Motte et du matériel

Vu les délibérations 2025-10-59 fixant les tarifs de locations des salles Polyvalente et de la Motte au titre de l'année 2026,

Considérant qu'il est proposé comme chaque année, de revoir et fixer les nouveaux tarifs applicables à compter du 1er janvier 2027 :

Considérant l'avis positif de la commission des bâtiments qui s'est tenue le 04 novembre 2026,

Voici les tarifs proposés :

Tarifs de location de la salle polyvalente	Tarifs 2026	Tarifs 2027
Personnes domiciliées dans la Commune :		
Forfait week-end (du vendredi soir au dimanche 18h) (avec vidéoprojecteur et micro)	357 €	460 €
1 journée (du lundi au vendredi)		200 €
vin d'honneur	75 €	75 €
repas des associations communales	131 €	135 €
associations communales (loto, concours de belote, thé dansant...)	109 €	110 €
Personnes domiciliées hors Commune :		
Forfait week-end (du vendredi soir au dimanche 18h) (avec vidéoprojecteur et micro)	481 €	650 €
1 journée (du lundi au vendredi)		250 €

2026-125
Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213501042-20261116-2026_11_69-DE

vin d'honneur	140 €	150 €
associations, coopératives ou autres organismes (avec vidéoprojecteur et micro)	207 €	210 €
entreprises	481 €	500 €

Une caution de 1 000 € est demandée aux locataires de la salle.

Par ailleurs, pour les frais d'électricité, compte tenu de l'augmentation du coût de l'énergie, le tarif retenu est de 0.50 € le kWh.

La gratuité de la salle est accordée pour :

- les associations communales : une fois par an (1ère location gratuite) puis une location gratuite toutes les 5 locations,
- le téléthon et octobre rose
- les activités de l'école, sur le temps scolaire,
- les classes

Salle de la Motte (à partir de la fin des travaux de la Mairie)	**Tarifs 2025**	**Tarifs 2027**
Personnes domiciliées dans la Commune :		
Vin d'honneur / réception après cérémonie	55 €	60 €
Cérémonie obsèques	55 €	60 €
Repas froid (arrêt à 21h00)	110 €	120 €
Réunion des associations communales	gratuit	gratuit
Personnes domiciliées hors Commune :		
Vin d'honneur	88 €	100 €
Cérémonie obsèques	88 €	90 €
Repas froid (arrêt à 21h00)	165 €	180 €

Par ailleurs, une caution de 500 € sera demandée aux locataires de la salle.

Pour les demandes ponctuelles des associations hors commune :	**Tarifs 2025**	**Tarifs 2027**
½ journée	35 €	40 €
journée entière ou réunion	66 €	70 €
1 à 4 séances /mois	255 €	300 €
Au-delà de 4 séances /mois	510 €	600 €
Tarifs de location de la salle de la forge (à partir de la fin des travaux de la Mairie)	**Tarifs 2025**	**Tarifs 2027**
Journée	10 €	10 €
2 jours ou Week-end	20 €	20 €
Semaine	30 €	30 €
2 Semaines	50 €	50 €

Location de matériel communal réservé aux habitants de la commune	**Tarifs 2025**	**Tarifs 2027**
Mange-debout	10 € pièce	10 € pièce
Stands	15 €	15 €

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213501042-20261116-2026_11_69-DE

1 table et 2 bancs	8 €	8 €
Gobelets eco cup (uniquement pour les associations)	1€ par éco cup manquants	1€ par éco cup manquants

Caution pour les manges debout : 200 €
Trois barnums et deux sonos peuvent être mis à disposition des associations communales.
Pour le remplacement en cas de dommages, facturation au tarif en vigueur au moment de la location (voir règlement).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **DE VALIDER** les tarifs ci-dessus et d'appliquer ces tarifs à compter du 1er janvier 2027.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 13/11/2026

Le 1er Adjoint
THIERRY BOURGEAULT

MAIRIE D'EPINIAC
35120 (Ille-et-Vilaine)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétaire de séance
OPHELIE RENOU

Publicité des actes de la commune par voie électronique le